



3 mars 2017

Programmation routière 2017-2019

Investissements de 58,2 M\$ dans le réseau routier de la région de Laval

Laval, le 3 mars 2017 ■ La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau, a annoncé aujourd'hui par voie de communiqué, au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, des investissements de 58,2 millions de dollars dans le réseau routier de la région de Laval au cours de la période 2017-2019.

Faits saillants

Ces investissements de 58,2 millions de dollars dans le réseau routier de Laval au cours des deux prochaines années se répartissent comme suit, en fonction des grands axes d'intervention établis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- 12,7 millions de dollars sont consacrés aux structures;
- 28 millions de dollars sont destinés aux chaussées;
- 15,8 millions de dollars vont à l'amélioration du réseau routier;
- 1,7 million de dollars iront au développement du réseau routier.

Plus concrètement, au cours des deux prochaines années, le Ministère entreprendra notamment l'asphaltage de deux tronçons de l'autoroute 440 entre les autoroutes 13 et 19, la réfection du pont Louis-Bisson (autoroute 13, entre Laval et Montréal) ainsi que la réfection du système d'éclairage de nombreux secteurs du territoire lavallois.

Citations

« En plus de répondre aux besoins de notre région en matière d'infrastructures routières sécuritaires et de qualité, ces investissements constituent un puissant moteur économique et de création d'emplois. Notre réseau routier joue un rôle essentiel au développement de notre société : il contribue au développement économique. Pendant toute la durée des travaux, plus de 350 travailleurs seront à l'œuvre sur les 17 chantiers que comptera notre région. À terme, l'argent investi contribuera justement à améliorer la fluidité de la circulation, la sécurité routière et la qualité de vie. »

— Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval

« Le Plan québécois des infrastructures 2016-2026 prévoit des investissements de 88,7 milliards de dollars dans les infrastructures publiques, dont 17,3 milliards uniquement dans le réseau routier. Au total, ce sont plus de 4,6 milliards de dollars qui seront investis sur les routes du Québec pour la période 2017-2019. Ces investissements doivent se faire dans le respect de la capacité de payer des contribuables, tout en stimulant l'activité économique et la création d'emplois. C'est l'engagement qu'a pris notre gouvernement et que j'entends respecter. »

— Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Le Ministère invite la population à s'informer sur leurs itinéraires afin d'opter pour le meilleur trajet et minimiser les impacts sur la fluidité. Il tient également à rappeler aux utilisateurs d'adapter leur conduite aux abords des chantiers routiers et ainsi assurer la sécurité des travailleurs et de tous les usagers de la route.

Les détails des investissements sont disponibles dans la section [Investissements routiers 2017-2019](#).

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2017](#)